

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION AVEC LA VILLE DE BOURBOURG MERCREDI 7 OCTOBRE 2020

*Étaient présents :*

- Éric GENS, maire de Bourbourg
- Nicolas HAAGE, directeur des services de la Ville
- Laurent DEMOLINS, garant de la concertation pour la Commission Nationale du Débat Public
- David BARBER, maîtrise d'ouvrage GridLink (*en visioconférence*)
- Thomas MILORADOVIC, interprète (*en visioconférence*)
- Gabriel DUDICOURT, maîtrise d'ouvrage RTE
- Daniel DEGHILAGE, maîtrise d'ouvrage RTE
- Lisa BOUDEHENT, en charge des dossiers réglementaires et environnementaux, Arcadis
- Frédéric BUSSELEZ, facilitateur

Frédéric BUSSELEZ accueille les participants et leur demande de se présenter. Il rappelle le contexte de la concertation et les précédentes étapes. Puis David BARBER présente les principales caractéristiques du projet.

### **QUESTIONS/REPONSES**

*Pourquoi le câble n'est enterré qu'à 1,2 mètre de profondeur ; surtout pour les zones exploitées par les agriculteurs ? Ces derniers craignent que cela ne pose des problèmes par la suite pour le drainage.*

Réponse : La profondeur est déterminée par des études techniques et GridLink suit les consignes standards pour l'installation de câbles souterrains. La profondeur habituelle pour les câbles électriques est d'un mètre ; nous allons encore plus en profondeur lorsque nous croisons d'autres installations. Beaucoup d'études démontrent que les activités agricoles peuvent se poursuivre lorsque l'activité est en cours.

Des discussions sont en cours avec la Chambre d'agriculture pour bien prendre en compte les questions de drainage.

*Comment cela sera-t-il possible d'identifier le câble posé dans le sous-sol ?*

Il y aura bien un filet (grillage) qui sera posé au-dessus du câble pour avertir quelqu'un qui creuserait le sol.

*Au niveau de Warande, les deux postes vont rester, l'ancien et le nouveau ?*

Oui, tout à fait. Ils seront vraiment côte à côte.

*Ces terrains appartenaient déjà à RTE ? Y compris au niveau de la butte ?*

Oui, en partie, autour du poste RTE existant. Certaines parcelles devront être achetées. La butte constitue un site potentiellement pollué qui n'est pas inclus dans le périmètre du projet.

*Vous allez emprunter le chemin rural qui appartient à la commune ? Il faudra le rétrocéder ou vous allez l'emprunter sans rétrocession ?*

Oui, RTE souhaiterait l'acquérir. En fait, c'est en discutant avec le monde agricole que le design a été revu ; ce qui permet de réduire l'empreinte du projet.

*Cela sera aussi votre accès chantier ?*

Oui, il sera l'accès au chantier et l'accès lors du fonctionnement.

*Cette voirie sera suffisante ? Il faudra la reprendre ?*

RTE est en train de l'étudier avec les entreprises sous-traitantes.

Questions de Laurent DEMOLINS :

*Les terrains appartiennent à des agriculteurs privés ?*

En partie à RTE et en partie à des agriculteurs privés. Les propriétaires ont été rencontrés ; maintenant que l'on a eu la validation de l'emplacement du poste de Bourbourg, RTE va poursuivre les discussions pour acheter ces terrains.

*Est-ce que RTE et GridLink paient des redevances, à la commune ou à la communauté de communes, par exemple ? Le public a le droit savoir si cette affaire-là va rapporter de l'argent au territoire.*

Pour RTE, il y a les pylônes qui donnent lieu à des indemnités. Il y a des taxes IFR en cas de présence de transformateurs mais, en l'occurrence, il n'y en pas dans ce nouveau poste. Enfin, il y a la taxe foncière à la CUD.

Pour GridLink, il y a bien des taxes importantes locales et nationales. Le propriétaire des terrains est le Port de Dunkerque et le terrain sera loué. Il y a aussi les taxes habituelles pour les activités industrielles. Bien sûr, il y aura les impôts sur les sociétés.

Nicolas HAAGE, directeur des services, précise qu'effectivement, il est important pour la commune de connaître, à l'avance, les éventuelles recettes pour la commune ; notamment dans ce contexte de baisse des ressources.

Laurent DEMOLINS demande à préciser ce que sont des « taxes importantes ». Il demande de préciser à l'avenir des ordres d'idée des montants de ces taxes.

GridLink indique que des estimations seront publiées sur le site.

*Éric GENS : Sur le tracé 2 de RTE, on croise des zones de compensations du GPMD, non ?*

Oui, il s'agit de zones d'accompagnement du GPMD liées au barreau de Saint-Georges. Il y a un certain nombre de prescriptions que l'on respectera, bien sûr, mais surtout, c'est l'objet de l'étude de notre tracé de détail - nous allons essayer de les éviter.

*Éric GENS : Oui, car il commence à y avoir des migrations qui arrivent sur ces zones-là.*

*Nicolas HAAGE : Sur le projet, vous savez déjà si vous aurez des compensations environnementales ou ce n'est pas encore évalué ? Il y a des projets d'espaces verts concernant Bourbourg, pas très loin...*

Ce n'est pas encore évalué. Pour l'instant, il n'y a pas de zone humide importante qui nécessiterait une compensation. Peut-être un fossé au niveau de la station.

*Éric GENS : Toute la liaison sera sous-terrain entre la station de conversion et le poste RTE ?*

Oui, toute la liaison est souterraine.

*Nicolas HAAGE : Dans le cadre du nouveau PLU, la servitude est intégrée ?*  
Il faut d'abord que la DUP soit validée.

*Nicolas HAAGE : Quid des effets du Brexit sur le projet ?*

Le Brexit a constitué un problème qui a en partie retardé le projet. Il est difficile de prédire la vente de l'énergie après le Brexit ; mais ce qui est fondamental pour nous, c'est que les avantages économiques et environnementaux du projet ne changent pas. Le projet profite aux Anglais, aux Français et même aux Européens. Il existe d'autres projets impliquant des pays européens et non-européens. Donc le projet reste réalisable.

Frédéric BUSSELEZ remercie les participants.